

CONSEILLERE D'ORIENTATION - PSYCHOLOGUE

Le collège Madame de Sévigné est rattaché au **C.I.O.** (Centre d'Information et d'Orientation)
de PERPIGNAN – CENTRE :
Rés. Les Terrasses du Castillet – 2 rue Pierre Dupont - PERPIGNAN
Tel : 04 68 34 90 84

Dans les établissements scolaires, les **conseillers d'orientation – psychologues** (C.O.P.)
ont pour rôle :

- d'accompagner et guider les élèves tout au long de leur scolarité, et particulièrement quand ils rencontrent des difficultés scolaires ou psychologiques
- aider les élèves à construire leur projet scolaire et professionnel, et faire leur choix d'orientation.

Les élèves et leurs parents peuvent rencontrer la conseillère d'orientation – psychologue pour un entretien individuel dont le contenu est protégé par le secret professionnel.

**Melle Annie Piedvache tiendra ses permanences au collège
le MARDI : 9h à 12h30 – 13h30 à 17h**

**** La prise de rendez-vous se fait auprès à la loge ****

CALENDRIER DE L'ORIENTATION

2 fiches d'orientation seront à remplir pendant cette année :

- Fin du 2^{ème} trimestre : vous indiquerez vos intentions d'orientation (2^{nde} pro... ?, 2^{nde} générale et technologique...?); le conseil de classe vous donnera son avis sur ces intentions.
- Fin du 3^{ème} trimestre : vous mentionnerez vos vœux définitifs d'orientation.
- Le passage en **2^{nde} générale et technologique est accordé, ou non,**
Par le dernier conseil de classe et le Chef d'établissement
- L'admission en **CAP, Bac professionnel, en lycée professionnel, est soumise à une procédure informatisée et au dossier scolaire de chaque élève.**

2^{nde} AU LYCEE F. ARAGO (cas général)

FRANCAIS	4 h
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	3 h
EDUCATION CIVIQUE JURIDIQUE ET SOCIALE	30 Min
L.V. 1 + L.V. 2	5 h 30
MATHEMATIQUES	4 h
PHYSIQUE-CHIMIE	3 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1 h 30
E.P.S.	2 h

+ UN ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION D'ECONOMIE OBLIGATOIRE : 1h30

Sciences économiques et sociales

+ UN 2^{ème} ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION OBLIGATOIRE :

- **Soit un parcours d'exploration =1h30**, répartition aléatoire (un enseignement différent par trimestre dont 1 scientifique)
 - Littérature et société : défense
 - Création et activités artistiques : patrimoine
 - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
 - Sciences de l'ingénieur
 - Méthodes et pratiques scientifique

- **Soit une 3^{ème} langue vivante étrangère ou régionale =3h** (groupes de 24 places, engagement pour 3 ans)
 - Catalan
 - Arabe (dérogatoire)
 - Portugais (dérogatoire)
 - Latin (si déjà suivi au collège)
 - Grec (si latin déjà suivi au collège)

ADMISSION EN LYCEE PROFESSIONNEL : procédure P.A.M

Vous pourrez formuler **3 vœux d'orientation** en CAP (2ans) ou Bac Professionnel (3ans)
 Pour chaque vœu, le logiciel PAM vous attribuera un nombre de points. Les candidats à une même formation seront alors classés en fonction de ce cumul de points. Les mieux classés seront admis. Les points PAM sont calculés en fonction des critères suivants :

- * **Bonus** sur le 1^{er} vœu
- * **moyennes annuelles** de 3^{ème} dans chaque discipline (coefficients variables selon l'importance de la discipline dans la formation demandée)
- * **évaluation des compétences** par l'équipe éducative (cf. tableau ci-dessous)
- * **avis du principal du collège** sur chaque vœu (de « réservé » à « très favorable »)

COMPETENCES		4	8	12	16
AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE	1. Respecter les règles de la vie collective				
ETRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION	2. Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés				
	3. Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer				
	4. Savoir s'auto-évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis				
ETRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS	5. Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles				
	6. Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées				
FAIRE PREUVE D'INITIATIVE	7. S'intégrer et coopérer dans un projet collectif				
	8. Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement				